



FNEK

Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie

Le Guide de la FNEK

Edito

Ce Kit a été créé dans le but de fournir un support aux étudiant·e·s kiné pour comprendre comment fonctionne la FNEK. Il contient les informations qui te permettront de bien comprendre ce qu'il se passe durant un mandat. Ce guide est complet, mais il n'est pas exhaustif, mais ne t'inquiète pas, il y aura toujours des personnes à la FNEK qui pourront t'expliquer comment elle fonctionne !!

Nous espérons que tu t'épanouiras dans cette belle structure !! Profite, ce sont des moments forts en émotions et des souvenirs inoubliables qui t'attendent !

Ce Kit est **TON outil** !

En espérant qu'il te soit utile, le Bureau National de la FNEK te souhaite une bonne lecture et espère qu'il te donnera envie de t'investir pour les autres étudiant·e·s en kiné ! Si tu as des questions, n'hésite pas à nous contacter, nous prendrons plaisir à te répondre.

Vice-Présidences chargées du Réseau

reseau@fnek.fr



Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie

Sommaire

I/ Présentation de la FNEK.....	1
1. La FNEK c'est quoi ?	1
2. Les missions de la FNEK	1
3. Organisation de la FNEK	2
a) Les membres de la FNEK	3
b) Comment sont prises les décisions ?	5
4. Les événements de la FNEK	5
a) Les événements en présentiel	5
b) Les événements à distance	6
5. L'écosystème autour de la FNEK	7
a) La FAGE, c'est quoi ?	7
b) Les autres organisations représentatives des étudiant·e·s	8
c) Les Instances professionnelles et de la formation	8
d) Comment on travaille à la FNEK ?	11
II/ L'administrateur·rice FNEK : rôles et outils.....	14
1. Une mission de représentation des étudiant·e·s de son IFMK	14
2. La place de l'administrateur·rice au sein de son association	14
3. Les outils pour administrer	16
III/ Ressources - Pour aller plus loin.....	18
1. La communication entre les étudiant·e·s et la FNEK	18
2. Annuaire du Bureau National	20
3. Textes relatifs à nos études	21

Présentation de la FNEK

La FNEK, c'est quoi ?

Il s'agit d'une **Fédération** ayant plus de 20 ans d'histoire, représentant tou·te·s les étudiant·e·s en kinésithérapie. Les **50 BDE** de France sont **adhérents** à notre structure. Il y a aussi les **associations consultatives** (tutorats, associations d'événements, associations de solidarité internationale...) et pleins d'autres choses à découvrir au sein de la FNEK. Tout cet écosystème de la FNEK compose le **Réseau**.

Bienvenue à la **FNEK** !!

Les missions de la FNEK

La FNEK représente et défend les étudiant·e·s en kinésithérapie (EK) sur les sujets en lien avec la **formation** et la **profession** de kinésithérapie. Elle veille notamment au bon déroulé des études de l'ensemble des EK en faisant exercer leurs **droits** auprès des différentes instances.

Selon ses statuts, la FNEK a énormément d'objectifs, les voici :

- Représenter et défendre les droits et intérêts des **associations étudiantes** en masso-kinésithérapie.
- Représenter et défendre les droits et intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des **personnes étudiant en masso-kinésithérapie** ainsi que d'exprimer leurs positions sur tous les sujets les concernant, ainsi que les étudiants et étudiantes et la **jeunesse** de manière générale, auprès des institutions et de l'opinion.
- Engager une réflexion continue sur la nature et l'organisation de la **formation initiale et continue** en masso-kinésithérapie.
- **Promouvoir** la masso-kinésithérapie, les études en masso-kinésithérapie et physiothérapie.
- Contribuer à l'**esprit de corps entre personnes étudiant en masso-kinésithérapie** par l'organisation d'activités culturelles et sportives.
- Promouvoir l'**esprit associatif et de solidarité** chez les personnes étudiant en masso-kinésithérapie.
- Favoriser le développement de **liens entre les personnes étudiant et les associations étudiantes** en kinésithérapie et physiothérapie.
- Contribuer au développement d'actions de **prévention, de citoyenneté et de solidarité**.
- Gérer et mettre à disposition des **services** pour les personnes étudiant en masso-kinésithérapie ainsi que pour leurs associations.
- Réaliser des **actions de formation et d'information** pour les personnes étudiant en masso-kinésithérapie et leurs membres représentants.
- Contribuer au **développement et à la création de toutes associations étudiantes** en masso-kinésithérapie.
- Contribuer au développement de toutes actions permettant de favoriser l'**insertion professionnelle** des personnes futures kinésithérapeutes.
- Porter une vision étudiante sur l'exercice et la place de la **kinésithérapie au sein du système de santé**.
- Contribuer à la réflexion et au développement d'actions sur la **jeunesse et l'éducation populaire**.
- Limiter l'**empreinte écologique** liée au fonctionnement de la structure et promouvoir les actions en faveur du **développement durable** au sein de la formation en kinésithérapie et de la profession de kinésithérapeute.

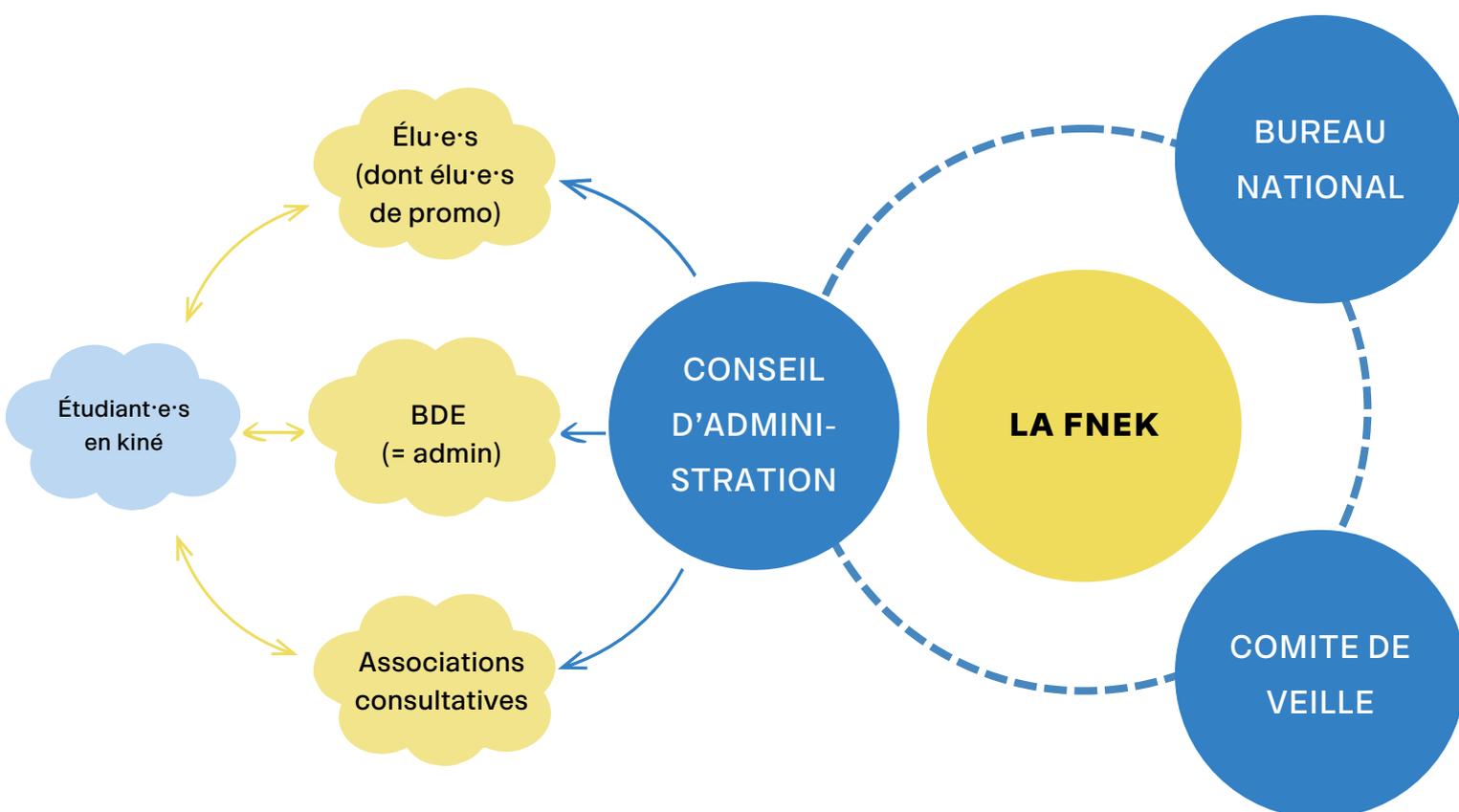
La FNEK est également une **structure engagée** et qui met un **point d'honneur à respecter ses valeurs**. Les valeurs principales de la structure sont :

- Le **fonctionnement démocratique** de l'association qui est dirigée par les personnes étudiant la kinésithérapie ;
- L'**indépendance** de tout parti politique, de toute confession, de tout syndicat et de toute autre organisation, que ce soit dans les prises de position ou les actions menées ;
- L'**interdiction de prise de position étrangère à ses buts** ;
- Le **pluralisme** de l'association dans les limites des **valeurs humanistes** ;
- La **lutte contre toutes les discriminations**.

La seule chose qui vous sera imposée à la FNEK, c'est le respect de ces valeurs et des personnes, pour le reste, soyez imaginatifs·ves et venez comme vous êtes !!



Organisation de la FNEK



Les membres de la FNEK

Les membres observateurs

Les membres observateurs sont toutes les personnes étudiant la kinésithérapie en France et les personnes ayant obtenu un Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute depuis moins de 2 ans. Ils constituent le **Réseau de la FNEK**.

Les membres votants

Au sein de leurs associations locales (BDE, Corpo, Amicales), les étudiant·e·s vont élire des **représentant·e·s** qui vont siéger en Conseil d'Administration. Chaque association locale dispose d'une voix pour représenter les étudiant·e·s de son IFMK. La **présidence**, et s'il y en a une, la **Vice-Présidence FNEK/Reprez ou Réseau** font le lien entre leur association et la FNEK et peuvent l'administrer. Elles et eux sont les **administrateur·rice·s de la FNEK**.

Les membres consultatifs

Sont membres consultatifs les membres observateurs (tou·te·s les étudiant·e·s et les DE jusqu'à 2 ans post-diplôme) représentant des associations regroupant des étudiants et étudiantes en kinésithérapie mais n'étant pas des associations votantes (associations de solidarité, tutorats, associations d'événementiel...).

Sont aussi membres consultatifs tou·te·s les étudiant·e·s en kiné élu·e·s dans les conseils des IFMK, des universités et des CROUS. Les membres consultatifs peuvent participer aux échanges et prendre part aux débats lors des événements FNEK mais ne peuvent pas voter lors des prises de décisions.

Les EEK (Élu·e·s Étudiant·e·s Kiné) :

Ce sont les **représentant·e·s** (celles et ceux qu'on appelle souvent, à tort, "délégué·e·s") de **promos** en IFMK, elles et eux aussi font partie du Conseil d'Administration (CA) de la FNEK. Iels jouent un rôle majeur dans la vie étudiante : la représentation des étudiant·e·s au sein des IFMK.

Les Élu·e·s CROUS et Universitaires :

Ce sont les élu·e·s kiné, que ce soit les élu·e·s CROUS, universitaires (centraux·ales, UFR) (pas de panique, on voit ça après ;)). Leur présence au CA répond aux besoins des étudiant·e·s de s'implanter de manière durable dans l'écosystème universitaire. Les élu·e·s sont nos représentant·e·s. Iels nous apportent leur expertise pour toutes les problématiques étudiantes locales.

Les représentant·e·s de tutorat :

Les tutorats sont des associations qui aident au quotidien les étudiant·e·s en kiné pour mieux réussir et appréhender leurs études. Le Tutorat est un système d'entraide, de soutien et d'accompagnement égalitaire et accessible pour tous·tes, établi entre des étudiant·e·s dans le but de faciliter l'apprentissage et le partage des connaissances, de pair à pair. Il repose sur un investissement étudiant volontaire soutenu par une pédagogie enrichie par l'expérience et des formations. Il s'inscrit dans une dynamique d'approfondissement, que ce soit dans son concept ou dans sa réalisation, afin d'apporter un soutien aux étudiant·e·s et de pouvoir revenir sur des notions/pratiques incomprises. Il existe les Tutorats d'Entrée en Études de Santé (TEES) qui accompagnent les étudiant·e·s lors de l'année précédant leur entrée en IFMK et les Tutorats d'Années Supérieures (TAS) qui accompagnent les étudiant·e·s en IFMK.

Les tutorats sont considérés comme des associations consultatives dès lors qu'ils adhèrent à la FNEK et sont donc autorisés à siéger en CA.



Les membres de pôles

Membres du pôle formation :

Ce sont les membres observateurs ayant validé un week-end de Formation des Formateur·rice·s (WE2F). Ce statut leur permet de dispenser des formations au nom de la FNEK lors d'événements ou à la demande des associations du Réseau de la FNEK. Le pôle formation est géré et coordonné par les membres du Bureau National.

Le pôle formation de la FNEK peut aussi poser des motions, mais ses membres n'ont pas le droit de vote.

Membres du pôle consultation étudiante :

Les membres du pôle consultation étudiante sont des étudiant·e·s kinés élu·e·s en Conseils Centraux des universités, CNESER, CROUS, CNOUS, UFR et/ou EEK ayant fait le choix de rejoindre le pôle consultation étudiante via une inscription par questionnaire. Les membres du pôle consultation étudiante s'engagent au sein du pôle pour apporter leur expertise sur les sujets concernant l'enseignement supérieur, la recherche et les affaires sanitaires et sociales à la FNEK, de façon spontanée ou sur sollicitation d'un autre organe de la FNEK.

Le pôle consultation étudiante de la FNEK peut aussi poser des motions, mais ses membres n'ont pas le droit de vote.

Les membres administratifs

Le Bureau National (BN) :

C'est une liste d'étudiant·e·s kiné ou DE jusqu'à DE+2 élu·e·s pour représenter la FNEK pour une durée d'un an. Les membres du Bureau National travaillent ensemble sur les nombreuses thématiques qui entourent le monde de la kinésithérapie et particulièrement des études de kiné. En fonction de leur poste, ils vont être "expert·e·s" d'une ou plusieurs thématiques (parce que oui, c'est compliqué d'être expert·e dans tout !!) Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aiguiller. Le Bureau National ne prend pas de décision dans la structure sans que celle-ci soit soumise au vote des administrateur·rice·s. Il applique des positions prises, initie des projets mais ce sont les administrateur·rice·s qui décide de la direction et des priorités application ou non de ces travaux par le vote.

Le Comité de veille (CV) :

Ils sont une mine d'or de connaissances pour toutes les personnes entourant la FNEK. Ce sont des personnes qui sont là pour apporter des clarifications lors des débats, ayant la connaissance des positions antérieures prises par la structure.

C'est l'application vivante de "pour savoir où on va, il est important de savoir d'où l'on vient"

De plus, le CV est garant des positions de la FNEK. Elles sont là pour que la structure ne s'éloigne pas de son but initial : aider et représenter les étudiant·e·s en kiné dans le respect de ses valeurs.

La personne vérificatrice aux comptes

Comment sont prises les décisions ?



La FNEK fonctionne sur un **modèle ascendant**. C'est-à-dire que chaque étudiant·e adhère à son association locale (BDE, Corpo, Amicale), qui adhère elle-même à la FNEK. **Chaque association possède alors une voix** qui lui permet de voter lors des temps démocratiques de la FNEK. Ces temps démocratiques (Assemblées Générales, CA, CA Restreint ou Conseil d'Administration à Distance) permettent de **prendre les décisions et orientations de la structure**.

Le Conseil d'Administration peut construire des **motions** (= les directions et positions de la FNEK) et les soumettre au vote. Ça permet au CA d'avoir le pouvoir de façonner la FNEK à l'image et au besoin des étudiant·e·s. Le Bureau National doit alors appliquer en conséquence. C'est ce qu'on appelle le **modèle ascendant**.

Le BN présente également des motions lors des Assemblées Générales. Le CA peut alors voter si oui ou non elles sont adoptées.

Les événements de la FNEK



Depuis le début, nous te donnons beaucoup d'éléments. Mais tu te poses sûrement la question de "comment est-ce que je peux rencontrer tous ces membres ?" La réponse est simple, lors de nos **événements**.

Les événements en présentiel



Les Congrès :

Ce sont les plus gros événements de l'année, souvent sur **3 jours**. Ils regroupent entre 300 et 500 EK. Tu y feras plein de rencontres (géniales évidemment !). Durant les congrès, beaucoup de **formations** sur le monde qui entoure la kiné sont dispensées en plus des **temps d'Assemblée Générale**. C'est souvent une excellente porte d'entrée pour découvrir ce qu'est la FNEK. Les équipes organisatrices (celles et ceux qui organisent l'événement) prévoient même des super soirées de gala. Il y a **2 congrès par an**.

Les Assemblées Générales :

Ce sont des temps qui durent **1 week-end** où va se réunir l'Assemblée Générale, c'est-à-dire : le Conseil d'Administration et tous les autres membres observateurs de la FNEK souhaitant venir (Si une personne invitée n'est pas membre observateur, le Conseil d'Administration votera sa présence) pour discuter des différents sujets de la FNEK. C'est plus intimiste que les congrès, regroupant entre 100 et 200 personnes. Les temps d'AG y sont plus longs. Il y a **3 week-ends d'Assemblée Générale dans l'année**.

La JREP :



Durant la **Journée de Rencontre et d'Échange autour de la Profession (JREP)**, des formations sous forme de tables rondes, ateliers et café-débats sont organisés pour aborder l'avenir de la kinésithérapie, le développement scientifique de la profession, l'évolution de la formation initiale ainsi les enjeux sociaux, éthiques et de santé publique !

L'objectif de cette journée est d'aller à la rencontre des acteurs et actrices qui entourent la profession et la formation, afin d'apprendre et de débattre de tous les enjeux, limites et perspectives d'évolution de la kinésithérapie.

La JAR :



Le dispositif d'acteur·rice·s relais est un dispositif mis en place au sein des IFMK par la FNEK en association avec l'ordre des kinésithérapeutes et le SNIFMK (Syndicat national des IFMK). L'objectif de la **Journée Acteur·rice·s Relais** est de former de nouvelles·aux acteur·rice·s relais afin qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour détecter et aborder une personne en situation de mal-être et ainsi la réorienter vers des services compétents.



Les WE2F :

Tu veux **devenir formateur·rice FNEK** ? Pas de soucis, il te suffit de suivre un **Week-End de Formation des Formateur·rice·s (WE2F)** pour ça !! Ce sont des événements, où 2 membres du pôle chargé du développement formation de la FNEK vont te former... à former. Tu vas y apprendre des méthodes sur comment transmettre un bon message, comment faire des formations inclusives, dynamiques et utiles !! À la fin de ce week-end, tu rejoindras le pôle formation et tu pourras à ton tour former les autres EK !

Le WEFA :

Le **Week-end de Formation des Administrateur·rice·s**, c'est un week-end que nous vous invitons à faire si vous êtes un peu perdu·e·s, et que vous voulez mieux comprendre votre rôle...

Si vous êtes déjà formé·e·s, vous pouvez aussi participer au WEFA ayant aussi pour but de te rendre expert·e de certaines thématiques en approfondissant des notions. Il permettra de te former à tes missions d'admin lors de formations ludiques et d'échanger avec d'autres EK de toute la France qui ont le même rôle. Il s'agit également d'un événement ouvert aux EEK. C'est un événement plutôt intimiste. Il y en a 1 à 2 par an.

Évidemment, nous avons à cœur de préserver des temps de cohésion (repas, soirées... danses) qui te permettront de te mettre à l'aise et de te faire des amis à la FNEK. Honnêtement, il te suffit d'un événement pour tomber amoureux·se de la structure... et tu as l'embaras du choix.



Les événements à distance

La FNEK est une structure qui doit s'adapter hors des événements aux actualités et aux problématiques urgentes des EK. Pour ça, elle ne peut pas se limiter aux événements en présentiel... Elle propose alors du travail en distanciel :

Le Conseil d'administration à distance CAD :

Le CAD est un temps démocratique particulier. Parfois, les actualités de la FNEK et le calendrier des événements imposent la convocation d'un CAD. Ce temps a la même fonction et les mêmes capacités qu'un CA, mais il est réalisé en dématérialisé (par exemple par mail), avec une procédure de vote sur 24h. Une **fiche technique** existe sur les CAD et est disponible dans le drive **réseau FNEK** (ouvert à toutes les EK).

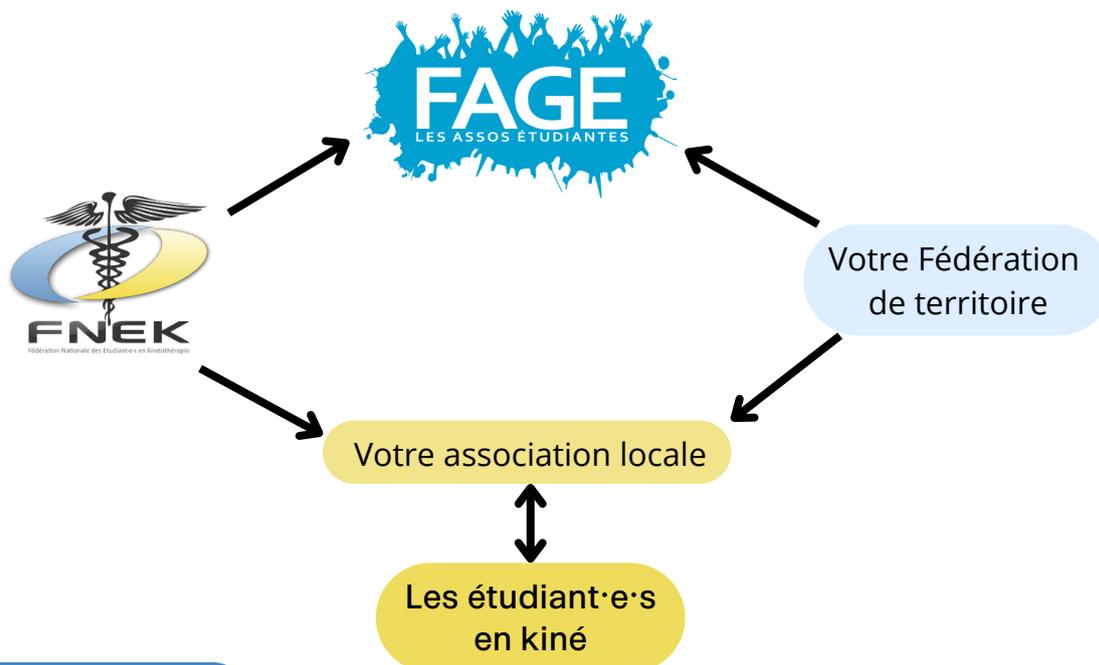
Les GdT (groupe de travail) :

Certains soirs, les membres du BN de la FNEK demanderont votre présence lors de GdT en visioconférence afin d'aborder une thématique spécifique. Le but, c'est que tout le monde puisse donner son avis et son expérience pour faire avancer la structure. Pas de panique si tu ne comprends pas ou que tu ne connais pas la thématique en question. Les personnes qui gèrent le GdT en question seront ravies de t'aider !!

Des sondages (Gform) :

De temps à autre, le BN te fera passer des sondages à destination de tes étudiant·e·s à l'IFMK. C'est hyper important de leur transmettre (sinon, on ne peut pas bien se rendre compte de leurs avis et de leurs expériences).

L'écosystème autour de la FNEK



La FAGE, késako ?

La FAGE est la **Fédération des Associations Générales Étudiantes**. Pour faire simple, c'est l'organisation étudiante qui regroupe toutes les fédérations de filière (comme la FNEK) et les fédérations de territoire qui rassemblent les étudiant·e·s d'un même territoire.

C'est une énorme structure qui représente plus de 300 000 étudiant·e·s et les 3 millions de jeunes en France. La FAGE a pour but d'améliorer les conditions de vie et d'études des jeunes. Sa spécificité : elle est apaisane. Pour faire bref, elle ne défend et ne dépend d'aucun parti politique. Son slogan : "**PAR les étudiant·e·s POUR les étudiant·e·s**"

Le Fonctionnement de la FAGE :

On va souvent vous le répéter, mais globalement, tout part des étudiant·e·s (vous et vos collègues) et de vos associations. Ces associations peuvent être adhérentes à votre **fédération de filière** (FédéFi) et votre **fédération de territoire** (FédéT).

Pour votre **FédéFi**, c'est facile, c'est la **FNEK**. C'est la fédération qui représente les étudiant·e·s qui font les même études que vous.

Votre **FédéT** par contre, elle **dépend de là d'où vous venez**. C'est la fédération qui représente les différentes associations locales d'une même ville

Le fait d'être adhérent·e aux deux types de fédération vous permet d'être à la fois impliqué dans les affaires de vos études sur votre filière et de votre territoire, c'est ce qu'on appelle le double maillage (pas de panique, tu verras ça plus tard).

Comme toi qui es admin de la FNEK, 2 ou 3 membres du Bureau National sont admin de la FAGE et sont chargé·e·s de recueillir l'avis du réseau de la FNEK pour le présenter à la FAGE.



Les autres organisations représentatives des étudiant·e·s

La FAGE est en concurrence lors des élections étudiantes avec d'autres **Organisations Représentatives des Étudiant·e·s (ORE)**. Les associations définies comme étant des ORE possèdent au moins un·e élu·e dans les conseils nationaux de direction des CROUS (le CNOUS) ou des universités (le CNESER). Contrairement à la FAGE, ce sont des associations PARTISANES (c'est-à-dire proche ou affilié à un parti politique).

Voici les 3 autres ORE et leurs alignements politiques :

ORE	Alignement politique
UNEF (Union Nationale des Étudiants de France)	Gauche
UE (Union Etudiante)	Gauche
UNI (Union Nationale Inter-Universitaire)	Extrême droite (ou droite)

Les instances professionnelles et de la formation

Le Conseil National de l'Ordre de Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK)

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes est garant de la qualité des soins & de la sécurité des patient·e·s, représente les 105 000 kinésithérapeutes exerçant en France est garant du respect de la déontologie notamment dans les rapports entre les kinésithérapeutes diplômés d'État (MKDE) et avec leur patientèle. Le CNOMK a également une mission juridictionnelle. Il a la capacité de sanctionner les MKDE manquants à leurs obligations de professionnel·le·s de santé ou violent·e·s.

Les syndicats

Ils sont aux nombres de 3 :

- La **FFMKR** : Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes et Rééducateurs
- Le syndicat **Alizé**
- Le **SNMKR** : Syndicat National des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs

Ils ont pour missions de représenter les kinésithérapeutes libéraux et de faire valoir leurs droits auprès des instances : ministérielles, Assurance Maladie, etc.

Le Collège de la Masso-Kinésithérapie

Le CMK est un organe créé en 2012 afin de favoriser les échanges entre les professionnel·le·s et notamment entre les différentes composantes de la profession. L'objectif est de rassembler les professionnel·le·s de la même profession et existe pour toutes les professions de santé. Ce collège doit être une organisation neutre et indépendante, et elle est reconnue par les instances de tutelle (ordre et ministère).

Le Collège National de la Kinésithérapie Salariée

Le CNKS regroupe les professionnel·le·s de l'exercice salarié. Ses missions sont : l'étude, la réflexion et l'élaboration de propositions sur les pratiques professionnelles, la défense et la promotion de la profession, l'organisation de journées de rencontre, d'échanges et de formation.

Les ministères



Les ministères, organes gouvernementaux de l'administration publique centrale, prennent les grandes décisions politiques nationales. Les études de kinésithérapie ont une double tutelle : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et le Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP). À la tête, des ministres, membres du gouvernement : Sylvie Retailleau pour le MESR, (Catherine Vautrin et) Frédéric Valletoux pour le MSP. Chaque ministre possède son propre cabinet, composé de personnes avec lesquelles il est possible d'échanger.

Les ministères ont des "Directions Générales" (DG) qui ont pour but d'appliquer les décisions politiques prises au niveau du ministère : la DGESIP pour l'Enseignement Supérieur, la DGOS pour la santé. Elles veillent aussi à la bonne application des textes de formation des futur·e·s kinésithérapeutes.

Les Régions



Les Régions de France, au nombre de 13, ont la compétence des formations sanitaires et sociales, dont la kinésithérapie. Elles ont la charge du financement de nos études, de l'attribution des bourses, du versement des indemnités perçues pendant les périodes de stages. Elles siègent également dans les conseils de gouvernance des IFMK appelés les ICOGI (Instance Compétente pour les Orientations générales des Instituts).

Parlementaires



Le Parlement français est divisé en chambres : l'Assemblée Nationale avec ses député·e·s et le Sénat avec ses sénateur·rice·s.

Le Parlement français a ce qu'on appelle le pouvoir législatif, il fixe donc les lois. Ainsi, si un·e parlementaire veut que quelque chose change, iel propose une loi.

Aussi, le Parlement contrôle ce que fait le gouvernement ; leur droit de regard est très important et, de manière hebdomadaire, posent des questions au gouvernement.

La FNEK travaille avec elles et eux pour essayer de promouvoir notre formation et notre profession et de la faire avancer sur le côté législatif.

Il existe une troisième chambre constitutionnelle, nommée le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) et ses branches régionales (CESER). Il conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences.

SNIFMK

C'est le Syndicat National des IFMK. Il a pour mission de représenter les IFMK notamment via leur direction et de soutenir toutes les actions mises en œuvre pour promouvoir et développer la formation en kinésithérapie. Il participe également aux discussions et aux réflexions sur la gouvernance des IFMK et sur le volet vie étudiante.

Les partenaires



Les partenaires de la FNEK sont des acteurs majeurs dans la vie de la structure. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de notre trésorerie. Nos partenaires gravitent autour de la kinésithérapie ou à défaut du milieu de la santé et sont établis en accord avec les valeurs et positions de la FNEK. Certains de nos partenaires, à l'instar du salon Rééduca, sont des partenaires offrant à la FNEK certains avantages sur leurs événements respectifs.



Les sociétés savantes

C'est l'ensemble des associations d'expert·e·s et de chercheur·se·s qui se sont rassemblé·e·s autour d'un sujet de recherche, d'un type de pathologie, d'un champ d'exercice ou d'une partie anatomique du corps humain. Ces personnes s'organisent pour faire avancer les connaissances dans leur domaine en publiant des articles de recherche, en échangeant et en créant des événements comme des congrès. La société savante la plus importante en taille dans l'écosystème de la kinésithérapie français est la Société Française de Physiothérapie, elle-même composée d'un ensemble de sociétés et de groupes de travail spécifiques. C'est notamment cette société savante qui organise les Journées Francophones de la Kinésithérapie (JFK).

Le CROUS



Le CROUS est le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires. C'est un organe qui a 7 missions à assurer pour les étudiant·e·s, qui sont : Les logements, la restauration, les bourses, les aides sociales, les jobs étudiants, le financement des projets étudiants et les relations internationales.

Les étudiant·e·s sont représenté·e·s aux CROUS via des élu·e·s étudiant·e·s qui siègent dans les Conseils d'Administration des CROUS avec des représentant·e·s des personnels et des pouvoirs publics. Ce sont elles et eux qui prennent les décisions et mettent en place les actions du CROUS.

Les Universités

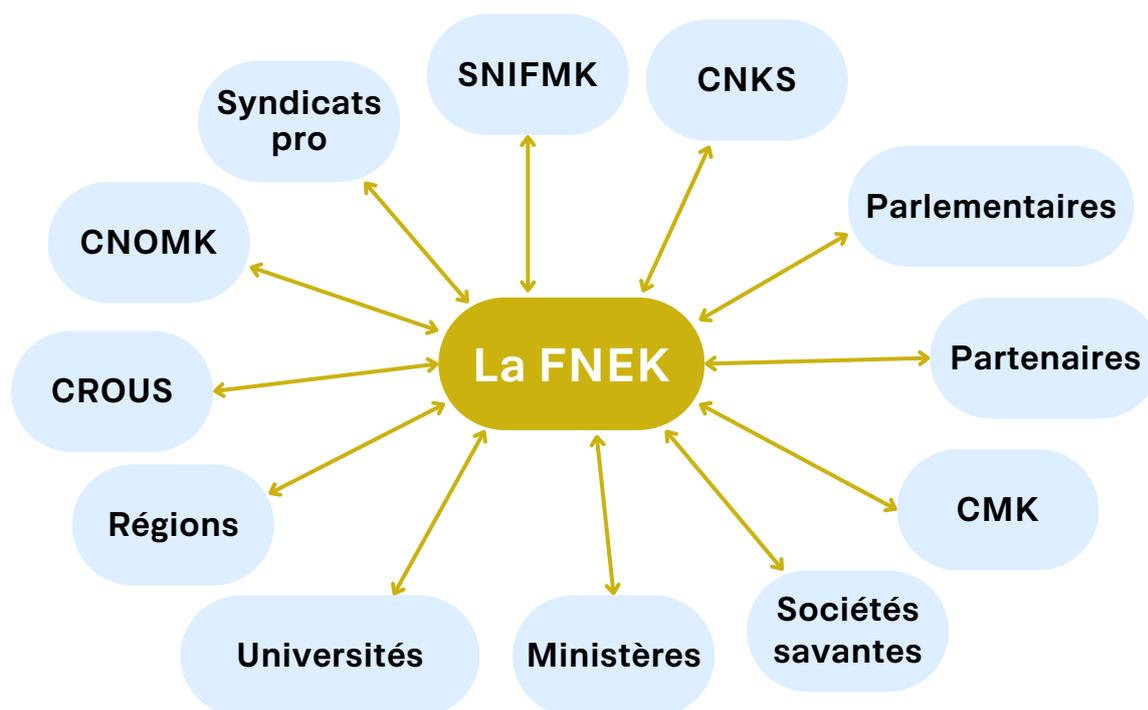


L'Université est composée de plusieurs conseils dans lesquels siègent des étudiant·e·s, des enseignant·e·s et des personnel·le·s pour des durées de 2 à 4 ans :

- Le Conseil d'Administration (CA), le grand conseil qui dirige l'orientation politique de l'université
- La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), qui statue sur l'orientation académique de l'université, encadre les formations et développe la vie universitaire
- La Commission de la Recherche (CR) qui gère la politique de recherche de l'université

La CFVU et la CR forment ensemble ce qu'on appelle le Conseil Académique.

Depuis que les IFMK doivent être liés à une université, ces conseils impactent directement la formation en kinésithérapie, c'est pourquoi il est important d'y avoir des élu·e·s.



Comment on travaille à la FNEK ?

À la FNEK, certaines instances mènent un travail plus approfondi dans certains domaines et travaillent en collaboration avec le Bureau National sur certaines de ses missions.

Les commissions

Les commissions sont des groupes de travail permanents guidés par des missions larges sur des thématiques précises de la FNEK. Il en existe actuellement **17** :

Commission Affaires Sanitaires et Sociales

Démocratiser les problématiques sanitaires et sociales (accès aux aides sociales, au CROUS, etc.) rencontrées par les étudiants et étudiantes.
Travailler à l'accessibilité des services et prestations sociales pour les étudiants et étudiantes en kinésithérapie.

Commission Enseignement Supérieur et Recherche

Mener une réflexion sur la formation en kinésithérapie et son évolution.
Démocratiser les changements et réformes impactant cette formation.
Construire des positions en lien avec l'évolution de notre formation.

Commission Financement de la Formation

Sensibiliser sur les problématiques de financement de la formation.
Travailler au passage à frais universitaires pour tou·te·s les étudiant·e·s (notamment dans les IFMK privés).

Commission Île-de-France

Assurer le suivi et l'accompagnement des associations d'Ile-de-France.
Encourager et coordonner les projets du Réseau d'Ile-de-France.

Commission Inclusion des Personnes en Situation de Handicap

Démocratiser les thématiques liées au handicap à l'ensemble du Réseau de la FNEK. Participer à rendre les événements de la FNEK plus inclusifs.
Apporter son expertise sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les travaux et les projets menés par la FNEK.

Commission International

Démocratiser la kinésithérapie et son fonctionnement à l'international par le biais de fiches techniques et de communications.
Créer et entretenir un réseau d'échanges entre étudiants et étudiantes de différents pays.
Mener des réflexions sur des thématiques internationales, la mobilité de stage, la collaboration avec les fédérations d'autres pays auprès du réseau.
Représenter la FNEK lors d'événements et d'instances internationales.

**Commission
Lutte contre les
Discriminations**

Permettre un espace d'échange, de débat autour de la lutte contre les discriminations.
Réfléchir à la création d'outils de communication sur les discriminations.
Mettre en place des fiches techniques autour de la lutte contre les discriminations.

**Commission
Perspectives
Professionnelles**

Mener une réflexion sur la profession de kinésithérapeute et son évolution.
Construire des positions en lien avec l'évolution de notre profession.
Démocratiser les changements et réformes impactant cette profession.

**Commission Prévention,
Citoyenneté, Jeunesse et
Solidarité**

Mener des projets en lien avec les grandes politiques nationales.
Démocratiser et sensibiliser le Réseau de la FNEK aux thématiques de PCJS.
Construire des positions en lien avec les thématiques de PCJS.

**Commission
Publication**

Travailler autour des moyens de communication pour informer au mieux le réseau.
Travailler sur le Gonio, le journal de la FNEK.

**Commission
Relecture**

Elle veille à l'intégrité du contenu de la FNEK (orthographe, vocabulaire, avoir un visuel lisible et adapté à son public). Travailler à la mise à jour, la bonne adaptation et la bonne compréhension des contenus produits par la FNEK.

**Commission
Réseau**

Créer et entretenir le lien entre les associations et la FNEK. Créer et entretenir le lien entre les associations du réseau. Mener une réflexion sur les membres du Réseau et leur intégration dans la FNEK. Construire des projets permettant de dynamiser le Réseau de la FNEK. Créer les "retours d'évènements".

**Commission
Santé Mentale**

Proposer des communications autour de la santé mentale.
Initier des réflexions sur les outils à disposition des étudiants et étudiantes pour prendre soin de leur santé mentale.
Créer de la documentation et des ressources utiles pour les associations adhérentes à la FNEK.

Commission Santé Publique

Vulgariser et communiquer sur les problématiques de santé publique.

Informier sur le fonctionnement du système de santé.

Mener des réflexions concernant diverses thématiques telles que l'activité physique, la prévention-promotion de la santé ou encore le travail en interprofessionnalité. Construire des projets en lien avec la Santé Publique.

Commission Scientifique

Produire des publications de vulgarisation scientifique (guides, posts Instagram, vidéos...).

Apporter son expertise scientifique, conseiller et relire des documents, questionnaires ou rapports de la FNEK et de ses associations adhérentes.

Commission Sport de Haut Niveau

Travailler sur la bonne intégration des sportifs de hauts niveau dans les études de kinésithérapie. Porter des réflexions sur les aménagements d'études, la valorisation de leurs activités...

Commission Tutorat

Maintenir des liens entre tutorats d'entrée en études de santé (TEES) et la FNEK

Travail de coopération entre TEES et Tutorats d'Année Supérieures (TAS) pour l'intégration et la formation dans les études.

Participer au développement du réseau TAS en kinésithérapie.

Les Task Force

Les Task force (TF) sont des groupes de travail définis dans le temps répondant à des objectifs précis, édictés sur une fiche de cadrage présentée et votée lors de temps démocratique. La TF est pilotée par une présidence issue du Réseau de la FNEK et n'importe quel membre du Réseau ou extérieur peut s'y investir pour répondre aux objectifs fixés. Une fois ses objectifs remplis, la TF est dissoute.

Le Pôle Formation

Le pôle formation est uniquement constitué de formateurices de la FNEK. Individuellement les formateurs et formatrices dispensent des formations aux membres du Réseau de la FNEK mais collectivement le pôle formation réfléchit la politique de formation de la FNEK, imagine des formations innovantes par leur forme et leur contenu ou encore participe à l'élaboration des événements de formation de la FNEK.

Le Pôle Consultation Étudiante

L'objectif de ce pôle est de donner de la visibilité aux élu·e·s kinés au sein du réseau. De mieux implanter les EK durablement dans les systèmes décisionnels impliquant les étudiants. Les membres du pôle, en collaboration avec les membres du Bureau National, ont un rôle d'expertise autour des thématiques d'enseignement supérieur, de recherche et d'affaires sanitaires et sociales auprès du CA pour apporter des éléments supplémentaires aux réflexions. Tu peux les contacter via le mail consultationetudiante@fnek.fr

L'administrateur·rice FNEK : rôles et outils

Une mission de représentation des étudiant·e·s de son IFMK

Pour définir simplement le rôle de l'admin à la FNEK, **vous êtes le pont entre les étudiant·e·s de votre IFMK et la FNEK.**

- Vous devez être capable de récolter les avis et les problèmes de vos étudiant·e·s afin de construire une position globale qui représentera l'avis des étudiant·e·s de votre IFMK.
- Vous avez aussi un rôle de décideur·se·s à la FNEK au nom des étudiant·e·s de votre IFMK.
- Et évidemment, vous devez tenir les étudiant·e·s de votre IFMK au courant de ce qu'il se passe à la FNEK.

La place de l'administrateur·rice au sein de son association

Au sein de votre BDE, on sait que trouver votre place n'est pas toujours simple. Mais en fait, vous pouvez mettre en place plein de projets via la FNEK.

Comme dit juste avant, **votre mission principale : relayer les informations et problématiques entre vos étudiant·e·s et la FNEK.** C'est vraiment le cœur de votre rôle. La FNEK peut vous aider sur de nombreux points, mais faut-il qu'elle soit au courant de vos problématiques.

Récoltez l'avis de vos EK avant les votes.

Plusieurs temps démocratiques vont solliciter des votes, et si vous voulez jouer votre rôle au mieux, vous devez récolter l'avis de vos étudiant·e·s afin de pouvoir les représenter de la meilleure des façons mieux (astuces : les Gform c'est cool pour ça et discuter ++ avec l'ensemble des EK aussi).

Sensibilisez vos collègues d'IFMK à la FNEK.

La FNEK est ouverte à tou·te·s les étudiant·e·s en kinésithérapie et jusqu'à DE+2. Certes, iels ne pourront pas voter, mais chaque EK peut venir en évènement pour participer aux débats, être moteur·rice et s'informer.

En bref... La FNEK c'est vous, tou·te·s les étudiant·e·s en kinésithérapie de France.

Venir avec des ami·e·s, c'est super chouette, et ça peut permettre de voir ce qu'il se passe réellement à la FNEK.

Vous pouvez aussi demander des **formations** pour votre BDE et vos étudiant·e·s (nous y reviendrons dans la partie d'en dessous), de l'aide pour trouver des financements pour vos projets, etc.

Ce ne sont que quelques pistes. **Sentez-vous légitimes d'être acteur·rice·s de votre association, c'est hyper important. Votre rôle est essentiel !!**



Voici une petite liste qui peut aider pour voir quelles sont les missions d'un·e admin FNEK :

- Sensibiliser les étudiant·e·s aux problématiques de la FNEK et aux problématiques de la profession.
- Engager des débats et prendre l'avis des étudiant·e·s de son IFMK
- Représenter les étudiant·e·s lors des temps démocratiques, en faisant remonter leurs revendications et leurs positions
- Continuer les débats avec les responsables nationaux en dehors des temps démocratiques
- Faire des retours sur les conclusions des temps démocratiques aux étudiant·e·s
- Se charger de la communication entre ton association et le Bureau National de la FNEK si besoin
- Diffuser les actualités et supports de communication de la FNEK
- Faire le lien entre les Élu·e·s Étudiant·e·s Kinés (EEK) et le Bureau National de la FNEK
- Porter les revendications de la FNEK aux représentant·e·s locaux·ales de son territoire (directions, universités, régions, élu·e·s, ...)
- Construire un travail de représentation à long terme sur son territoire (pérenniser son poste)

Et voici comment maximiser son efficacité en tant que reprez (pour apprendre les ficelles du métier) :

- Être rigoureux·se, organisé·e et s'impliquer dans l'écosystème de la FNEK.
- Être à l'écoute des interrogations et des problématiques des étudiant·e·s, et savoir leur apporter des réponses (ou en tout cas les aiguiller au mieux pour qu'ils les trouvent)
- Savoir communiquer auprès des responsables nationaux (autres administrateur·rice·s et Bureaux Nationaux) à propos des problématiques locales
- Maîtriser les différents outils de communication
- Avoir un bon sens du relationnel
- Avoir le soutien de son bureau local

Après, pas de panique ni de pression en temps qu'admin. Tu auras plein de moyen de **t'améliorer, d'apprendre** et de **te former** :

- Tu as une personne du Bureau National pour t'accompagner appelée **"Suivi·e" de votre asso**, demande-lui tout ce dont tu as besoin ! Et pour tes premiers évènements, tu peux demander à avoir un·e **parrain/marraine** qui t'aiguillera sur ton premier événement !
- À chaque début de temps démocratique, une formation **primo-AGiste** est rendue obligatoire pour les participant·e·s dont il s'agit du premier événement. Cela leur permet d'avoir les bases pour suivre tout au long du week-end.
- En parallèle de cette formation, il est mis en place une formation **expert-AGiste** ou un **groupe de travail** pour les personnes ayant déjà participé à un évènement de FNEK.

De plus, la FNEK organise plusieurs **événements de formation** durant lesquels des formations pour les administrateur·rice·s FNEK sont mises en place.

La formation te permettra notamment d'**approfondir tes connaissances** et d'être encore plus **performant·e** lors des débats en temps démocratiques notamment.

(Pas de panique, tu prendras du galon au cours de l'année)

Au cours de l'année, les actualités de la FNEK évoluent. Si un point vous semble flou, tu peux solliciter les membres du Bureau National. Ils sont disponibles et là pour ça, notamment le membre du Bureau chargé du suivi de votre association.

Enfin, vous êtes invité·e·s à solliciter le Bureau National pour la réalisation d'un "formation tour" afin de vous former, former votre bureau et vos étudiant·e·s. La demande doit s'effectuer sur le site de la FNEK dans l'onglet "services" via le Gform proposé. Les formations seront réalisées en fonction de vos demandes par des formateurs et formatrices FNEK.

Les outils pour administrer



Tous ces outils sont à ton entière disposition pour administrer la FNEK. Pour y avoir accès, demande à ton/ta prédécesseur·euse ou à tes VP réseau du BN !!

Le site de la FNEK

Merveilleux site avec plein de guide, d'informations sur la FNEK et de contacts, c'est la **vitrine de la structure**. Tu pourras y retrouver tous les membres de la FNEK sur ce site. Les différentes rubriques t'offrent de nombreuses sources et ressources utiles !

www.fnek.fr

Le drive

Le drive **Réseau FNEK** est un Google Drive qui est à votre disposition. Pour y avoir accès, il vous suffit d'envoyer un mail à : secretariat@fnek.fr

Dessus, vous allez pouvoir **TOUT trouver** !! Vous pouvez retrouver des **guides**, des **documents**, des **fiches techniques**... On vous conseille de vous perdre dessus, c'est une mine d'or d'informations.

De plus, c'est là où vous pourrez retrouver les documents préparatoires pour les événements (pas de panique, on va faire un point sur les événements).

Les fiches techniques

Sur le Drive se trouvent une batterie de fiches techniques et de tutos sur toutes les tâches que les admins doivent réaliser. Si ce kit donne beaucoup d'informations générales, chaque fiche technique apporte un **approfondissement sur le "comment faire ?" et l'intérêt de chaque thématique ou outil**.

Les Formation Tour

C'est un dispositif mis en place par le pôle formation, ça vous permet de demander des formations en tout genre pour **former votre BDE** (passation, trésorerie, gestion d'évènement, personnes de confiance...). N'hésitez donc pas à informer votre association pour en bénéficier ! Pour le mettre en place, adressez-vous à la vice-présidence chargée de la formation (tu peux retrouver la liste des formations, le gform pour les demander et le contact de la VP chargée de la formation sur le site de la FNEK).

Les Tour de Réseau

Le Tour de Réseau est à planifier en début d'année si possible (mais disponible toute l'année). C'est un dispositif mis en place par le pôle Réseau qui vous permet de faire venir un membre du Bureau National dans votre IFMK pour **rencontrer vos étudiant·e·s** et faire une **présentation de la FNEK** (souvent très utile pour les nouveaux·elles arrivant·e·s de l'IFMK).

Les textes de la FNEK

En tant qu'association, la FNEK est cadrée par plusieurs textes dont les plus importants sont les Statuts de l'association. Tous ces textes sont disponibles sur le Drive Réseau et sur le site de la FNEK.

- Les **Statuts**

C'est LE texte parmi les textes. C'est celui qui régit la FNEK et son fonctionnement. Ce sont les Statuts qui dictent ce qui peut être fait ou non à la FNEK. Aucun autre texte de la FNEK ne peut aller à l'encontre des Statuts.

- Le **Règlement Intérieur** (RI)

Le Règlement Intérieur complète les Statuts et constitue avec ces derniers "la loi" de l'association.

C'est dans le RI que sont précisés la qualité de membre, les détails de l'administration et plusieurs autres détails sur des thématiques larges abordées par les Statuts.

- Les **Annexes du Règlement Intérieur** (ARI)

Les annexes du Règlement Intérieur de la FNEK sont des textes cadres qui permettent de développer une partie précise du fonctionnement de la FNEK en y apposant un cadre règlementaire.

Un petit mot pour nos admins FNEK quand même...
Ne t'inquiète pas, nous sommes persuadé·e·s que tu es à la hauteur,
pas de pression là-dessus !! De toute manière, personne n'est
parfait·e, et c'est tou·te·s ensemble que nous avançons !!
Donne-toi à fond, pose plein de questions et surtout... régale-toi lors
de cette année, c'est le plus important. Le reste viendra avec...

Ressources / pour aller plus loin

La communication entre les étudiant·e·s et la FNEK

Pour tout le Réseau

Le Réseau dispose de beaucoup d'options pour communiquer au sein de la structure.

On va retrouver divers canaux à votre disposition, les voici :



Le Drive Réseau FNEK

On vous en a déjà parlé juste au-dessus ! Mais d'un autre côté, il est vraiment top ce drive et il est **accessible à n'importe quel membre du Réseau** !! N'hésitez pas à en demander l'accès au secrétariat, vous pouvez vraiment y trouver **pleins de choses très utiles**, que ce soit pour la reprez ou juste pour vos études (guides de stages, mobilité internationale...)

Mailing

Le BN et le CV vont vous faire passer de nombreuses informations par mail : les documents préparatoires, les documents d'inscriptions aux événements...

Pour les BDE, l'adresse mail sur laquelle vous recevrez les messages est celle que vous avez transmise lors de l'adhésion de votre BDE à la FNEK en début d'année. (Astuce : avoir une adresse mail dédiée à la reprez qui se passe d'année en année).

Si vous n'êtes pas du BDE, vous pouvez aussi être ajouté·e·s via une simple demande au secrétariat pour ajout à la mailing "Informations FNEK" qui vous permettra de recevoir les messages à destination de toutes et tous.

Les conversations Messenger

Vous trouverez plusieurs conversations à votre disposition :

- Le groupe "**Information FNEK**" est une conversation ouverte à la totalité du réseau de la FNEK. On vous encourage à rajouter les étudiant·e·s qui souhaitent prendre des informations ! Dessus, vous retrouverez toutes les informations de base.
- Il existe aussi une conversation troll avec les membres du réseau où vous pouvez vous détendre et faire votre vie, demandez à un·e admin pour y être ajouté·e.

Pour rejoindre ces conversations, n'hésite pas à demander aux VP reprez/FNEK de ton BDE de t'ajouter.

Sinon, demande aux VP Réseau, iels t'ajouteront avec grand plaisir

Petit plus pour les administrateur·rice·s

Pour les admins, il existe d'autres canaux spécifiques à votre fonction. Effectivement, vous allez pouvoir retrouver :

Des canaux messenger spécifiques :

- “**BN x CAR**” (CAR pour Conseil d'Administration Restreint = les membres votants) c'est une conversation commune entre les Admins et le BN pour échanger et recevoir des informations spécifiques au CA.
- “**CV x CAR**” est une conversation entre le comité de veille et les admins. Elle vous permet de solliciter le comité de veille afin que vous puissiez accéder facilement à leurs connaissances et que vous puissiez co-construire des motions avec elles et eux !!
- “**CA restreint**” une communication avec les autres membres du CA. Elle vous permet de discuter de manière confidentielle sur des sujets que vous voulez aborder ou mettre en lumière, sans le BN ni le CV.

De plus, il existe une **mailing spécifique au CA** : C'est la **mailing CA-Restreint** ou vous sera envoyé les informations qui ne concernent que le CA. C'est une mailing importante pour le bon fonctionnement de la FNEK. Les mails sont cadrés afin que vous puissiez reconnaître facilement leur contenu et leur importance.

Enfin, les administrateur·rice·s disposent de **leur propre compte Google pro**. Dessus, vous pouvez bénéficier d'un drive réservé, vous pouvez organiser des réunions via meet et utiliser l'ensemble des outils de la suite Google. Seuls les admins peuvent se servir de cette adresse. *Pour avoir accès à cette adresse, contactez vos VP réseau qui ont les codes.*

Grâce à ces différents canaux, tu peux simplement contacter des membres de la FNEK pour poser tes questions. Si jamais tu as toujours des questions, n'hésite pas à te tourner vers ton admin qui pourra sûrement t'aider ou bien à contacter le bureau national par mail ou via messenger directement.

La personne chargée du suivi de votre association

Ton ou ta suivi·e est le·la membre du BN qui est chargé·e d'accompagner ton association au quotidien !! En début d'année, une personne du Bureau National sera chargée de suivre ton association via des visioconférences et une conversation **Messenger** qui s'appelle :

[Nom de ton BDE] x FNEK. Si tu n'es pas dessus, demande à l'ancien VP reпреz/FNEK de t'y rajouter. Dessus, vous êtes libres de poser vos questions, de discuter, de rigoler... bref de faire ce qu'il vous plaît !! L'accompagnement proposé de la FNEK a pour but de pouvoir créer entre vous et le BN une relation privilégiée !! N'hésite pas à la sur-utiliser, c'est son but.

De son côté, ton/ta suivi·e pourra **répondre à tes questions** ou **te réorienter** vers la bonne personne si besoin.

C'est aussi par là que transitent les informations les plus importantes !





POSTE DU BN	ADRESSE MAIL
Générale	contact@fnek.fr
Présidence	presidence@fnek.fr
1ère Vice Présidence	vice.presidence@fnek.fr
Vice Présidence Générale	vpg@fnek.fr
Secrétariat	secretariat@fnek.fr
Trésorerie	tresorerie@fnek.fr
VP Réseau	reseau@fnek.fr
VP Partenariat	partenariat@fnek.fr
VP Communication	communication@fnek.fr
VP Publication	publication@fnek.fr
VP Formation	formation@fnek.fr
VP Démocratie étudiante	elections@fnek.fr
VP Enseignement supérieur et recherche	etudes@fnek.fr
VP Stratégie du financement de la formation	financement.formation@fnek.fr
VP Défense des droits	mesdroits@fnek.fr
VP Affaires sanitaires et sociales	sante.social@fnek.fr
VP Perspectives professionnelles	profession@fnek.fr
VP Tutorats d'entrée en études de santé	tutoratsante@fnek.fr
VP Tutorats d'années supérieures	tutorat.sup@fnek.fr
VP Inclusion des personnes en situation de handicap	ipsh@fnek.fr
VP Santé Publique	sante.publique@fnek.fr
VP International	international@fnek.fr
VP Scientifique	scientifique@fnek.fr
VP Prévention, Citoyenneté, Jeunesse, Solidarité	pcjs@fnek.fr
Comité de Veille	comitedeveille@fnek.fr

Les textes relatifs à nos études



Si jamais tu as besoin de vérifier la conformité de ce qu'il se passe dans ton IFMK ou que tu trouves certains faits étranges, on te met les ressources à disposition ici. N'hésite pas à contacter **mesdroits@fnek.fr** pour avoir l'aide/expertise de la personne chargée de cela au Bureau National.

Arrêté du 02/09/2015 : C'est le texte cadrant nos années d'études et notre diplomation. Il cadre aussi notre grade master et plein d'autres éléments de nos études dont la maquette de formation (charge horaire, nombre d'ECTS de chaque UE, etc.) et le référentiel de compétence du MKDE :

<https://www.fnek.fr/wp-content/uploads/2019/12/BO.pdf>



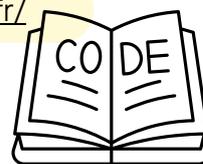
Arrêté du 21/04/2007 : relatif au fonctionnement des IFMK, il te permet de voir les motifs d'absence valable (spoiler, les event FNEK en font partie), beaucoup de droits étudiants parfois bafoués :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000277377>



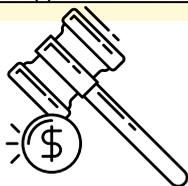
Code de déontologie : C'est le texte basé sur la morale, qui sert de charte pour les MKDE. Nul n'a le droit de le transgresser sous peine d'importantes sanctions :

<https://deontologie.ordremk.fr/>



Arrêté de formation du 30/03/2023 : C'est cet arrêté qui cadre les frais d'inscription des IFMK et l'interdiction de tout frais supplémentaires aux frais universitaires dans le public :

<https://www.fnek.fr/wp-content/uploads/2019/12/R%C3%A9f%C3%A9rentiel-comp%C3%A9tences.pdf>



Conclusion

En bref, la FNEK, c'est la Fédération Nationale des Étudiant·e·s en kiné. C'est une structure qui est prête à aider toutes et tous s'ils en font la demande. Ses membres composent une grande famille qui essaye d'avancer ensemble pour un objectif commun : que tes études soient le plus agréable possible, pour que tu puisses t'y épanouir et devenir un·e merveilleux·se kinésithérapeute !!

Voilà, tu es arrivé·e au bout de ce guide, bravo à toi !!! Nous espérons qu'il t'aura éclairé et que tu vas t'éclater pendant ton mandat à la FNEK. Profite, fais-toi plein de potes, rencontre des gens formidables, défends ta future profession...

Bref, viens à la FNEK !

**La FNEK, c'est
vous !!**